## CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

### **GUIDE DE NORMES GRAPHIQUES**

Pour assurer une image uniforme et cohérente, des normes ont été élaborées et mises à la disposition des utilisateurs de l'identification visuelle du Cégep de Saint-Hyacinthe. L'application des règles doit être rigoureusement respectée afin que toute application graphique identifie clairement l'organisation.

### **UTILISATION DU LOGO**

Le logo ne peut être utilisé dans une signature comportant un autre logo, ou être juxtaposé à un pictogramme ou à un sigle quelconque.

#### **UTILISATION COULEUR**

L'utilisation couleur avec typographie sur une ligne est toujours à privilégier. Par contre, la version avec typographie sur 2 lignes est souhaitable si elle est mieux adaptée à l'espace disponible. Lorsqu'utilisé dans un bandeau, le logo doit être centré horizontalement et verticalement.



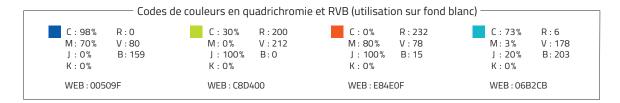
# CĒGEP DE SAINT-HYACINTHE



Les versions couleurs en renversé sur fond noir peuvent être utilisées, à condition de changer le code pour le bleu royal et que la typographie soit blanche.









### UTILISATION EN NOIR ET BLANC

Le logo peut être utilisé en noir ou en renversé - blanc sur fond noir - mais sans aucune trame.









### ZONE DE DÉGAGEMENT

Afin de maximiser son impact visuel, le logo doit toujours être isolé de tout autre élément graphique. Un espace équivalent au carré vert (en haut à droite) doit être respecté tout autour du logo.





### **DIMENSIONS À RESPECTER**

La taille du logo peut varier de façon proportionnelle, mais il ne doit jamais être déformé ou incliné. Largeurs minimales acceptées :





Tous les objets promotionnels comportant le logo du Cégep de Saint-Hyacinthe doivent préalablement être approuvés par le Service des communications.